

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Si l'association dispose d'une réserve financière, d'un montant égal à 3 fois son budget de dépenses annuelles, la Commune ne versera pas de subvention de fonctionnement pour l'année concernée (les fonds de réserve constitués pour l'entretien du patrimoine de l'association ne seront pas pris en compte).

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :
Sigle de l'association :
Domaine(s) d'action de l'association •
(culturel, sportif, social, tourisme, patriotique, économique, scolaire, solidarité)
Numéro SIRET :
Adresse du siège social :
Site Internet: http://
Nom de la personne contact
Adresse •
Téléphone •
Courriel •
Nom du président
Adresse postale •
Téléphone •
Courriel •
Nom du secrétaire
Adresse postale •
Téléphone •
Courriel •
Nom du trésorier -
Adresse postale •
Téléphone
Courriel •

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION Rappeler brièvement l'objet de l'association et la nature des activités proposées MOYENS HUMAINS AU 31/12 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE LES ADHERENTS (ANNEE SCOLAIRE 2021-2022) Jusqu'à 11 ans | 12-18 ans Adultes Seniors **TOTAL** Elliantais Nom des autres communes : **TOTAL** Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique) Nombre total de salarié(e)s : Dont nombre d'emplois aidés Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)

Nombre de personnels mis à disposition ou

détachés par une autorité publique

COTISATIONS DES ADHERENTS
Montant de la cotisation (adhésion associative) annuelle par adhérent (par type de cotisation : enfant, jeune, adulte, association, soutien) et montant de la cotisation pour les fédérations et/ou organismes affiliés
LA SUBVENTION 2021
Bilan de l'utilisation de la subvention attribuée par la Mairie en 2022 :
Joindre en annexe un bilan détaillé

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour toute demande de subvention, il est obligatoire de joindre le Compte de Résultat et le Bilan du dernier exercice, ainsi qu'un prévisionnel 2022 détaillé.

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNÉE 2023

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats non stockés de matières et de			
fournitures Autres fournitures			
Autres rournitures			
		73- Dotations et produits de tarification	
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Locations		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
Divers		Conseil Régional :	
62 - Autres services extérieurs		Conseil Général :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications		Commune(s):	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel		Organismes sociaux (CAF, etc Détailler)	
Rémunération des personnels,		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Charges sociales,		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
		Aides privées (fondation)	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) :		79 - Transfert de charges	
Participation des salariés		TOTAL DEC DECELUTO	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

(Préciser notamment si celle-ci est liée à des projets particuliers de l'association)
MONTANT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION 2023
Subventions sollicités à la Mairie d'Elliant pour l'année 2023 :
– au titre du fonctionnement général de l'association : euros
– au titre d'actions particulières (préciser — joindre éventuellement document détaillé en annexe)
euros
euros
euros
Les renseignements portés sur cette fiche sont certifiés exacts et l'association ne dispose pas d'une réserve financière, d'un montant égal à 3 fois son budget de dépenses annuelles. La Mairie d'Elliant sera informée des modifications importantes qui interviendront en cours d'année (budget, changement des responsables, statuts).
Fait àle

DOSSIER À TRANSMETTRE EN MAIRIE POUR LE 31 MAI 2023

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (même si déjà remis l'an passé)

Le Président,

MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LE DÉLAI DE DÉPÔT DU DOSSIER ET FOURNIR UN <u>DOSSIER</u> <u>COMPLET</u>.

Pièces à joindre :

l'objet de la subvention

• Relevé d'identité bancaire
• Bilan de l'exercice 2022
• Budget prévisionnel 2023
• Montant du fond de réserve de l'association
Pour les associations utilisant des salles et du matériel communal : • Attestation d'assurance
Règlement aux associations
• Convention
Des pièces complémentaires peuvent être demandées selon